

Henri LORNE

*Membre correspondant  
de l'Académie de Philatélie*

CATALOGUE DES CACHETS  
DES  
BUREAUX DE PASSE



LES ÉDITIONS E. H. de BEAUFOND  
PARIS  
1954

CATALOGUE DES CACHETS  
DES  
BUREAUX DE PASSE

## PRÉFACE

**M.** HENRI LORNE a bien voulu me demander de préfacier cette plaquette. Vraiment, je ne prévoyais pas cette marque de sympathie puisque j'avais accepté d'en être l'éditeur.

Je connais M. H. LORNE depuis de longues années qui nous reportent quelque trente ans en arrière. J'ai toujours été frappé par son esprit d'observation et sa curiosité dans la recherche.

Ayant une prédilection pour l'émission de Bordeaux, il a cherché, bien entendu, à rassembler les oblitérations la concernant et il a été étonné de ne rencontrer que très peu de cachets de Passe, aussi bien sur le timbre qu'à côté. Il ne lui a pas suffi de constater le fait. Il a voulu essayer d'en comprendre la raison et cela l'a amené à l'étude générale de tous les Bureaux de Passe qu'il nous offre aujourd'hui et qui l'occupe depuis plusieurs années.

J'ai assisté à la lente élaboration de son travail et j'ai remarqué la conscience extraordinaire avec laquelle il le faisait. N'a-t-il pas été jusqu'à relever les indications de tous les plis qu'il rencontrait revêtus de ces cachets, provenance, destination, cachets de transit, etc., dans le cas où, un jour, il pourrait peut-être y retrouver un renseignement utile?

A voir cette plaquette, on la trouvera toute simple, mais on ne saura jamais de quel amas de notes elle est sortie. Elle est conçue clairement, méthodiquement, et le lecteur y trouvera, sans peine, tous les renseignements désirables.

M. H. LORNE est un pur collectionneur qui s'intéresse beaucoup plus à l'étude qu'à la valeur marchande des pièces. J'ai eu bien du mal à lui faire admettre qu'il fallait absolument compléter son travail par un catalogue avec cotes. Il est mieux placé que personne pour comprendre la rareté relative de chaque bureau et il est bien difficile d'exprimer cette rareté autrement que par des cotes. Il a préféré s'en tenir à des coefficients. Cela revient au même et le but est atteint.

De cette plaquette on peut tirer une conclusion. Elle démontre que même un sujet restreint peut ouvrir un champ très vaste d'investigations au chercheur qui aura à examiner toutes les lettres qu'il rencontrera de 1864 à 1882 et dont il peut trouver des quantités. Fatalement il fera de temps à autre des découvertes qui lui donneront bien du plaisir.

De plus, ce livre démontre que la Philatélie n'est pas toujours une question de carnet de chèques, car les cachets des Bureaux de Passe peuvent permettre d'occuper bien des loisirs à monter une collection peu onéreuse et cependant très intéressante, certains étant bien rares et pas encore appréciés à leur juste valeur.

Ce n'est pas le moindre mérite de l'auteur de l'avoir fait ressortir. Il faut le remercier de son travail d'abord, et ensuite d'avoir prouvé, une fois de plus, que la Philatélie reste ouverte à tous.

E. H. DE BEAUFOND,  
de l'Académie de Philatélie.

## INTRODUCTION

PENDANT longtemps, en l'absence de toute documentation officielle, par suite de la destruction presque complète des archives de l'Administration Postale durant les trois dernières guerres, les collectionneurs, même spécialisés en matière d'oblitérations, s'étaient désintéressés (sauf rares exceptions) des Cachets des Bureaux de Passe; on se bornait à recueillir les timbres oblitérés par lesdits cachets, sans attacher beaucoup d'attention à ceux frappés en dehors de la vignette, au recto ou au verso des plis.

C'est seulement au cours de ces dernières années que, sous l'impulsion donnée par la marcophilie, certains philatélistes se sont mis à collecter et à classer les plis comportant ces cachets sans, cependant, en chercher les tenants et les aboutissants.

De mon côté, intrigué par la rareté des cachets de Passe sur les timbres de l'émission de Bordeaux que je spécialise, j'ai été incité à en déterminer les motifs puis, de fil en aiguille, à pousser plus loin mes investigations dans ce domaine.

Tout d'abord, quelques articles, condensant le résultat de mes premières recherches personnelles et qu'ont bien voulu diffuser certains périodiques philatéliques, m'ont valu les communications nombreuses et intéressantes d'une pléiade de collaborateurs aussi obligeants que désintéressés et auxquels j'adresse, derechef, mes plus sincères remerciements.

Hélas, ces sources se sont peu à peu amenuisées, ne donnant plus qu'un filet sporadique d'informations confirmatives mais non plus inédites.

Enfin, mes derniers articles sont restés sans écho et les prospections sans résultat notoire.

Aucun ressentiment de ma part; au fait, le processus est normal en matière d'étude philatélique sur un sujet déjà ingrat et parmi des sentiers à peine battus où les constatations ne donnent lieu qu'à des suppositions.

N'ayant plus devant moi de longues années me permettant en toute quiétude une continuation patiente et ordonnée de cette étude, voire simplement d'en affiner les résultats déjà acquis, je me décide, sans plus attendre, à faire paraître cette modeste plaquette dont le contenu, tout en comportant encore bien des lacunes, instruira, je le pense, un certain nombre de philatélistes sur la genèse, le trafic et la durée des Bureaux de Passe, les caractéristiques de leurs cachets et leur degré de rareté, ensemble devant faciliter la tâche des lecteurs incités à poursuivre et à compléter la présente étude, réalisation qui n'a rien de chimérique car les lacunes dans les dates (portant parfois sur plusieurs années) observées dans de nombreux cas, semblent confirmer le résultat capricieux des prospections entreprises jusqu'à ce jour.

Dans cet ordre d'idées, je traiterai plus loin chaque bureau individuellement, en donnant pour chacun sa situation ferroviaire, son activité, ses dates extrêmes d'exercice, les types de cachets, les variétés éventuelles, ainsi qu'un tableau des coefficients de rareté qui me paraissent pouvoir être appliqués aux différents cachets déterminés jusqu'alors.

Henri LORNE, Senior,  
12, quai de la Bataille,  
NANCY.

## COEFFICIENTS DE RARETÉ

coefficient 1 = 50 frs

(voir page 12)

	Désignation des bureaux	Type de cachet	Sur timbre détaché	Sur le timbre	A côté du timbre	Au dos de la lettre	Avec 1 cachet supplém.	Avec 2 cachets supplém.
				sur lettre				
99	ANGERS .....	A			40	9		
	— rouge	A				25		
305	BAR-LE-DUC .....	A	50	100	40	20		
506	BLOIS .....	A				25		
691	CAEN .....	A	40	80	30	6		
	—	C						
	—	C				20		
897	CHARITÉ (LA) .....	A	40	80	40	18		
898	CHARLEVILLE .....		?	?	?	?		
947	CHATEAURoux .....	A				8	20	
978	CHAUMONT .....	A	25	50	20	3	6	15
	— rouge	A	40			25		
	—	B						
	—	B						
1307	DIJON .....	A	2	4	2	1	3	15
	— rouge	A	100					
	—	B	5	12		8		
	—	C	7	16		10		
1987	LAVAL .....	A	35	70	35	8		
	— rouge	A				40		
	—	C						
	—	C				20		
2056	LISIEUX .....	A	40	80	30	8		
	— rouge	A	60	120		30		
2188	MANS (LE) .....	A	30	60	25	3		
	— rouge	A				20		
	—	B				20		
	—	C				20		
2351	MÉZIÈRES .....	A	35			10		
2435	MONTBÉLIARD .....		?	?	?	?		
2565	MOULINS .....	A	20	40	15	3	20	
	—	B						
2598	NANCY .....	A	25	50	15	4	10 à 15	
	—	B				40		
	—	C				30		
2654	NEVERS .....	A	25	50	20	4		
	—	C						
2660	NIORT .....	A	35	70	35	8	30	
2915	POITIERS .....	A				8	30	
3112	RENNES .....	A				5		
	—	B				40		
	—	C						
3219	ROUEN .....	A	25	50	25	3		
3325	SAUMUR .....	A				20	55	
3533	SAINT-BRIEUC .....	A	75	150	75	35	55	
4169	VESOUL .....	A			30	7	15	35
	—	B						
	—	C				30		
4201	VIERZON .....	A	3	6	4	1,5	20	
	—	B	16	35		10		
	—	C	16	35		10		

*Nota.* — Il y a lieu d'ajouter à ces coefficients une plus-value selon les timbres d'affranchissement et les cachets annexes au recto et au verso.

## GÉNÉRALITÉS ET CONSIDÉRATIONS

**DÉFINITION ET BUT.** — Bien que le terme *Bureau de Passe* soit déjà assez éloquent par lui-même, il n'est cependant pas superflu de rechercher une définition, sinon administrative, du moins plus développée.

Après bien des investigations et grâce à l'obligeance bien connue de deux très éminents collègues, MM. H. Kastler, Président de l'Académie de Philatélie et Vaillé, Conservateur du Musée Postal, j'eus la bonne fortune de consulter un volume de l'Instruction Générale sur le Service des Postes, Imprimerie Impériale, juillet 1868, donnant, à l'article 404, la définition suivante :

*Certains Bureaux correspondants sont destinés pour servir d'intermédiaires entre le bureau qui a des objets à expédier et les bureaux de l'Empire avec lesquels ce dernier (sic) ne correspond pas directement ; ces bureaux, dont les Bureaux Ambulants offrent la plus complète image, sont pour le bureau expéditeur des Bureaux de Passe.*

*La case consacrée à un bureau sédentaire correspondant désigné comme Bureau de Passe doit être divisée en deux compartiments : dans le premier sont classés les objets à destination du bureau correspondant lui-même, le second est réservé aux objets en passe de bureau.*

Bien que ce texte soit conçu en style administratif, un peu confus, il n'en ressort pas moins que le but des Bureaux de Passe était d'acheminer vers les lieux de destination les correspondances qu'ils recevaient soit des bureaux sédentaires, soit du service des ambulants.

Dans ces conditions, puisque les timbres des plis que recevaient les Bureaux de Passe se trouvaient déjà annulés précédemment par un autre service, leurs cachets étaient frappés, en règle générale, *au dos des plis* et parfois au recto, à côté du timbre. Nous verrons que cette règle n'était pas absolue.

**CARACTÉRISTIQUES DU CACHET DE PASSE.** — Ce cachet est du type à deux cercles, l'extérieur de 24 m/m, et l'intérieur de 12 m/m 1/2; sa particularité consiste en ce que les deux cercles sont nettement excentriques; en haut figure le numéro du bureau qui est celui de la nomenclature gros chiffres de la localité et en bas le numéro du département; la partie centrale, à éléments mobiles, comporte le jour, le mois et l'année.

La dimension des deux cercles est constante et les différences que l'on peut parfois relever proviennent de l'emploi d'un cachet mal nettoyé, d'un papier plus ou moins poreux, ou encore d'un glissement du tampon.

Par contre, le numéro du bureau peut se présenter en trois types nettement différents.

Pour les variétés, se reporter plus loin au chapitre correspondant.

**NOMENCLATURE CLASSIQUE DES BUREAUX DE PASSE.** — J'ai cru devoir reproduire fidèlement ci-dessous la nomenclature telle qu'elle est donnée dans différents ouvrages.

N <sup>os</sup>	Bureaux	Nom et numéro du département		N <sup>os</sup>	Bureaux	Nom et numéro du département
99	ANGERS .....	Maine-et-Loire .....	47	2565	MOULINS-SUR-ALLIER ..	Allier .....
305	BAR-LE-DUC .....	Meuse .....	53	2598	NANCY .....	Meurthe-et-Moselle (1) ..
506	BLOIS .....	Loir-et-Cher .....	40	2654	NEVERS .....	Nièvre .....
691	CAEN .....	Calvados .....	13	2660	NIORT .....	Deux-Sèvres .....
897	CHARITÉ (LA) .....	Nièvre .....	56	2915	POITIERS .....	Vienne .....
898	CHARLEVILLE .....	Ardennes .....	7	3112	RENNES .....	Ille-et-Vilaine .....
947	CHATEAUROUX .....	Indre .....	35	3219	ROUEN .....	Seine-Inférieure .....
978	CHAUMONT-EN-BASSIGNY	Haute-Marne .....	50	3325	SAUMUR .....	Maine-et-Loire .....
1307	DIJON .....	Côte-d'Or .....	20	3533	SAINTE-BRIEUC .....	Côtes-du-Nord .....
1987	LAVAL .....	Mayenne .....	51	4169	VESOUL .....	Haute-Saône .....
2056	LISIEUX .....	Calvados .....	13	4201	VIERZON .....	Cher .....
2188	MANS (LE) .....	Sarthe .....	71			
2351	MÉZIÈRES .....	Ardennes .....	7			
2435	MONTBÉLIARD .....	Doubs .....	24			

(1) Ancien numéro de la Meurthe,

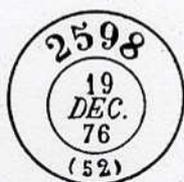
Si certains bureaux de cette liste semblent n'avoir eu qu'un trafic très restreint, d'après la quantité plus ou moins minime des plis rencontrés, ceci n'en démontre pas moins, indiscutablement, leur existence; cependant, il en est deux dont, malgré des recherches opiniâtres, je n'ai pu trouver le moindre vestige : Charleville et Montbéliard. Pour le premier n'y a-t-il pas eu confusion avec Mézières par suite de la dénomination officielle de la gare commune Mézières-Charleville? C'est du moins l'opinion de mon éminent collègue le Docteur Carroll Chase, très documenté en la matière et qui reste sceptique aussi, jusqu'à preuve du contraire, sur l'existence du bureau de Montbéliard en raison de son branchement ferroviaire vraiment peu important; Belfort aurait été plus qualifié.

Par contre, il m'en a été signalé d'autres tels Nantes, Roubaix, Tours et Vernon, soit par suite de chiffres mal frappés, soit par confusion de catégories de cachets. Cependant l'indication de Roubaix n'émanait pas d'un néophyte, mais bien d'un des rudes pionniers de la Philatélie, Th. Lemaire, dans une de ses études sur les oblitérations françaises, parue au début de 1914 dans le n° 38 du *Journal des Philatélistes*. En dehors des 25 Bureaux de Passe, la liste accompagnant l'étude en question mentionnait le bureau de Roubaix 3218; il s'agissait tout simplement d'une confusion avec Rouen 3219.

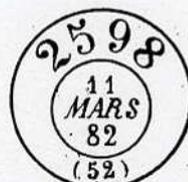
*TYPES DES CACHETS.* — En dehors du cachet normal désigné A suivant cliché ci-dessous on rencontre parfois deux autres types bien distincts.



A



B



C

Le type B à chiffres plus maigres et plus étroits et le type C à chiffres plus grands et plus larges.

De plus, dans les numéros de bureaux comportant le chiffre 2 ce dernier présente une particularité déterminée : le trait de sa base est ondulé dans le type C alors qu'il est droit dans les deux autres types.

Si le type A a été utilisé par tous les bureaux, et c'est la raison pour laquelle je le dénomme type *normal*, il ne semble pas, par contre, qu'il en soit de même pour les deux autres types.

Jusqu'ici, le type B n'a été relevé que pour les bureaux suivants :

DIJON : Janvier 1876 à août 1880  
LE MANS : Décembre 1874 à juin 1876  
NANCY : Décembre 1876 (un seul exemplaire)  
RENNES : Octobre 1876 (un seul exemplaire)  
VIERZON : Juin 1875 à avril 1878

Pour le type C les résultats sont un peu plus importants :

CAEN : Octobre 1876 à juillet 1879  
DIJON : Janvier 1877 à novembre 1880  
LE MANS : Mars 1877 à avril 1878  
NANCY : Juin 1877 à décembre 1882  
VESOUL : Mars 1882 (un seul exemplaire)  
VIERZON : Avril et mai 1880

Des relevés ci-dessus on peut conclure que les types B et C ont été employés en fin d'exercice, et que l'emploi des trois types n'a été encore déterminé que pour les bureaux de Dijon, Le Mans, Nancy et Vierzon.

Quel a été le motif de la création des cachets B et C et de l'utilisation simultanée de deux ou des trois types? Sans doute, parviendra-t-on à le découvrir mais cela ne sera pas facile. Les cachets B et C sont peu communs, d'abord du fait de leur durée relativement courte, ensuite parce qu'ils sont apparus à une époque où les enveloppes, devenues d'usage courant, ont été peu conservées, surtout pour les cachets au dos.

On rencontre parfois certains cachets frappés en rouge. Il y a lieu de les examiner attentivement surtout sur timbres détachés.

*SITUATION GÉOGRAPHIQUE DES BUREAUX DE PASSE.* — Une anomalie a retenu longuement mon attention : l'absence de Bureaux de Passe dans certaines régions, notamment dans le Midi en dessous de Poitiers,

Moulins et Dijon, ainsi que dans le Nord (à l'exception de Mézières), régions comportant cependant des nœuds ferroviaires autrement plus importants que ceux de certaines localités dotées de ce genre de bureaux telles que Bar-le-Duc, Blois, La Charité, Saint-Brieuc, Saumur dont l'activité a dû être plus ou moins restreinte si on s'en rapporte à la faible quantité des éléments rencontrés.

Ayant eu l'occasion d'examiner certains plis partant des environs de Paris pour des destinations au delà de la Capitale, j'ai observé qu'ils comportaient, au dos, le cachet Étoile muette du Bureau Central; j'en déduis que ledit bureau devait remplir l'office, dans de tels cas, de centre de triage et de transit. Ces suppositions furent confirmées par mon éminent collègue M. A. Rochette dans sa magistrale étude des Étoiles de Paris.

Étant donné cet exemple bien caractérisé, et considérant que l'Instruction du Service des Postes ne faisait pas de différence entre les bureaux de Triage et de Passe, ne doit-on pas en conclure que si cette dernière dénomination n'avait pas touché certains nœuds ferroviaires importants comme Lyon, Tarascon, Toulouse, Bordeaux pour la région Sud, Nantes et Tours pour l'Ouest, Lille pour le Nord, c'est que lesdites localités possédaient déjà, à l'époque, des services agencés pour le transit des correspondances, sans, pour cela, utiliser un cachet spécial? L'hypothèse est pour le moins logique et constitue l'explication d'une carence difficile à déterminer autrement.

*ÉPOQUES ET DURÉES D'EXERCICE.* — A défaut de toute documentation, on ne peut s'en rapporter qu'aux plis pour essayer de déterminer la durée d'exercice de chaque bureau. Or, si pour ceux à grand trafic la tâche est facilitée par la quantité de pièces retrouvées dans les archives, il n'en est pas de même pour ceux ayant donné de maigres récoltes dans ce domaine.

On peut admettre que, dans l'ensemble, les dates de mise en service se situent dans le deuxième semestre de l'année 1864. Plus ancienne date : 18 juin 1864, communiquée par M. Hornick pour le bureau de Moulins.

Par contre, les dates de cessation semblent être beaucoup moins uniformes quelle que soit l'importance des bureaux. C'est ainsi que Dijon aurait cessé l'utilisation du cachet de Passe en novembre 1880, un peu après Vierzon; Le Mans au début de 1878, Moulins en décembre 1878, Poitiers en août 1876, Blois en juillet 1872, alors que j'ai relevé des dates plus récentes : Caen en septembre 1881, Chaumont en octobre 1882, Laval en juin 1881, Nancy en décembre 1882, Nevers en mai 1881, Rennes en mai 1881, Vesoul en mars 1882, c'est-à-dire pour des bureaux à trafic plus ou moins restreint. Il serait cependant prématuré d'en tirer une conclusion d'un caractère absolu.

*CACHETS DE PASSE ANNULANT LE TIMBRE.* — Le cachet de Passe, étant une marque de transit, devait être apposé, en principe, non sur le timbre d'affranchissement, mais à côté, et plus généralement au dos du pli.

Cependant le fait n'est pas généralisé et on rencontre des lettres où le cachet de Passe oblitère la vignette, la fréquence de ces cas paraissant être proportionnelle à l'importance du trafic.

Quelles pouvaient être les causes de ces exceptions? Distraction d'un employé ayant oublié d'annuler le timbre au départ? Sans doute, le fait s'est-il produit de tout temps, mais de façon irrégulière et peu fréquente, alors que tel n'est pas le cas pour certains bureaux, notamment ceux à grand trafic. C'est ainsi qu'en compulsant une grande quantité de lettres portant le cachet de Passe de Dijon annulant le timbre, j'ai pu constater, à de rares exceptions près, que ces plis provenaient de la ville elle-même. Parmi les exceptions, figurent des lettres susceptibles d'avoir été postées à Dijon et provenant des environs. Même constatation, bien qu'à une plus faible échelle, pour d'autres bureaux.

Il me faut relater une observation sur le même thème mais d'un autre genre; j'ai relevé plusieurs lettres de Bourges à Vierzon et bien que leur origine soit indiscutablement Bourges, d'après le libellé de la correspondance et le cachet de départ de cette ville à la même date, ce dernier est apposé à côté du timbre qui a été annulé par le Bureau de Passe de Vierzon, donc ultérieurement. Le fait est-il dû à une distraction en série ou bien à une autre cause?

Les annulations de timbres par cachets de Passe sont très recherchées, surtout sur lettres; de telles pièces comportent une plus-value variant suivant le bureau et la nature du timbre.

*ÉMISSION DE BORDEAUX.* — Les cachets de Passe sur timbre ou sur lettres affranchies avec des timbres de cette émission, sont rares. Personnellement j'ai constaté les 1 c., 4 c., 10 c., 20 c. type II et 30 c. avec le cachet 1307.

Par ailleurs, M. Levinson m'a communiqué une bien jolie sélection :

1307 sur 10 c., 30 c. (2 exemplaires) sur timbres détachés et 40 c. sur le timbre et sur lettre.

2188 sur 10 c. (détaché).

2660 sur 40 c., à côté du timbre et sur fragment.

4201 sur 10 c., 20 c. type III, détachés et 1 c. dans un affranchissement composé de sept. 1871 sur devant de lettre.

*CACHETS DE PASSE MULTIPLÉS.* — On rencontre parfois des lettres portant deux et même trois cachets de Passe. Elles proviennent d'acheminements compliqués et sont toujours intéressantes.

*VARIÉTÉS ET CURIOSITÉS.* — En dehors des trois types de cachets A, B et C nettement caractérisés et classiques je n'ai relevé qu'une seule anomalie portant sur un certain nombre d'exemplaires et de caractère purement accidentel : l'erreur de millésime qui a duré un certain temps pour le bureau de Moulins. Les lecteurs en trouveront la relation au chapitre de ce bureau.

Quant aux variantes plus ou moins caractérisées dans un des chiffres du bureau, un peu plus délié ou un peu plus gras, un peu plus écourté ou un peu plus long par rapport aux caractères normaux, je suis fondé à croire qu'il ne s'agit là que d'une mauvaise frappe due à des causes diverses. Il en est de même des soi-disant erreurs de chiffres.

*CACHETS DES BUREAUX DE PASSE SUR LETTRES PAR BALLONS MONTÉS.* — Mon éminent collègue M. J. Le Pileur, auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur les acheminements par ballons montés, a bien voulu m'autoriser à reproduire ici la liste de quelques plis lancés de Paris pendant le Siècle et comportant un cachet des Bureaux de Passe.

99	ANGERS .....	23/12/70	1987	LAVAL .....	23/10/70	2565	MOULINS .....	13/10/70
978	CHAUMONT .....	16/10/70	2056	LISIEUX .....	13/11/70	3112	RENNES .....	11/12/70
1307	DIJON .....	19/12/70	2188	LE MANS .....	20/10/70	3219	ROUEN .....	23/11/70

*COTATION.* — J'ai cru préférable d'utiliser le système des coefficients. Il offre l'avantage de n'avoir à modifier, le cas échéant, que l'évaluation du coefficient I. Celui-ci s'applique au cachet le plus commun, le 1307, normal A, en bonne frappe, au dos d'une lettre avec affranchissement de la lettre simple pour la France. Ce coefficient I peut être estimé à 50 francs, le dollar étant aux environs de 350 francs et la livre aux environs de 1.000 francs. Pour la commodité du lecteur, le tableau des coefficients a été placé en tête de cette étude.

Les cotes s'entendent pour des cachets lisibles, soit sur timbres détachés, soit sur lettres propres et entières. Elles ont été calculées non seulement d'après la quantité des exemplaires rencontrés ou communiqués mais aussi en tenant compte de l'activité présumée de chaque bureau. Certains coefficients devront être modifiés par la suite. Le fait est normal en matière d'objets de collection. Pour le moment, je ne signale que les pièces effectivement contrôlées.

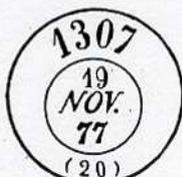
Je me suis abstenu de cataloguer certaines pièces qui m'ont été signalées ou même que j'ai eues en main, parce que ne constituant, à mon avis, que des curiosités.

## CARACTÉRISTIQUES DES BUREAUX

1307 — DIJON



A /



B /



C /

A tout seigneur, tout honneur. Sacrifiant aux ordres alphabétique et numérique, il me paraît équitable de donner la priorité à ce bureau constituant, indiscutablement, le prototype des Bureaux de Passe dans toutes les phases de leur activité.

Capitale de la Bourgogne de renommée mondiale pour ses vignobles fameux. Cité de près de 100.000 habitants sur la grande ligne Paris-Lyon-Marseille. Ses branchements rejoignant en plusieurs points l'autre grande artère Paris-Belfort et, derechef, la Suisse par Pontarlier, drainant ainsi une partie de la correspondance d'Allemagne et de la Confédération Helvétique, avec l'éclectisme de ses lignes secondaires branchées sur les principales, Dijon avait, déjà avant 1870, une prépondérance exceptionnelle tant au point de vue ferroviaire que postal.

*Types des cachets.* — Dijon a utilisé les trois types aux dates suivantes d'après mes constatations : type A d'août 1864 à mai 1877, type B de janvier 1876 à avril 1880, type C de janvier 1877 à novembre 1880. Les trois types ont donc servi en même temps pendant une période de quelques mois. Le type B aurait, pour ce bureau, duré plus longtemps que le type C, de fait, il est un peu plus commun que le type C.

*Dates extrêmes.* — Août 1864 à novembre 1880. On'est un peu surpris de ne plus rencontrer, par là suite, de cachets de ce bureau qui avait cessé son activité alors que d'autres, cependant moins importants, tels Caen, Chaumont, Nevers, Rennes, Vesoul et Nancy étaient encore en service en 1881 et 1882 (la dernière date relevée pour Nancy étant de décembre 1882). Peut-être est-ce à la suite d'une décision administrative motivée par une instruction dans les services de transit et dont la mesure n'a pas été appliquée en même temps à tous les Bureaux de Passe.

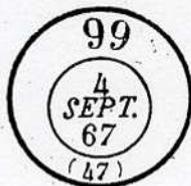
*Cachets annulant le timbre.* — Le cas est commun pour Dijon en raison de la grande quantité de correspondances transitées par ce bureau. Le cachet a dû servir d'appoint pour aider aux oblitérations des plis remis à la gare.

*Cachets de Passe multiples.* — On rencontre des plis comportant, en dehors du cachet de Dijon, un et même deux autres cachets de bureaux différents en raison d'acheminements plus ou moins compliqués.

*Variétés.* — Je n'ai à signaler qu'un cachet frappé en rouge.

## AUTRES BUREAUX DANS L'ORDRE NUMÉRIQUE

### 99 — ANGERS



Préfecture de 90.000 habitants environ, centre d'une région particulièrement favorisée au point de vue agricole, viticole et commercial, possédant une situation ferroviaire de certaine importance puisque constituant le point de jonction des deux lignes venant de Paris avec bifurcations sur Segré, Laval, Poitiers et un peu plus à l'est sur Cholet et Niort et enfin celle sur La Flèche construite plus tard.

Son trafic a été assez actif, plus que je ne le pensais au début de mon étude avant d'avoir eu la bonne fortune d'examiner un lot d'archives qui me fut communiqué par un obligeant correspondant de la région.

Au cours de mes recherches j'ai rencontré un certain nombre de lettres, de ou pour Angers, sans cachet de Passe, mais avec le cachet *Gare de Tours*, ce qui démontre que le bureau spécial de cette gare faisait office de bureau de Transit.

*Type des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Septembre 1864 à décembre 1875. Aussi prématurée que soit cette dernière date, puisque antérieure à celles de cessation de la plupart des autres bureaux, elle me fut confirmée par des collectionneurs bien documentés.

*Cachets annulant le timbre.* — Signalons tout spécialement une lettre d'Angers du 20 décembre 1870 adressée à la Pyramide, par Trélazé (Maine-et-Loire), comportant un 15 c. Taxe n° 3, annulé par le cachet de Passe de cette localité à cette même date; à côté, cachet normal d'Angers, même daté également, 7<sup>e</sup> levée et au dos le cachet pointillé d'arrivée à Trélazé. Le

cas est difficile à expliquer, il demeure néanmoins fort rare. Il ne m'a été signalé qu'une autre pièce de ce genre avec le cachet de Moulins.

*Variétés.* — Il faut noter quelques cachets frappés en rouge à la fin de 1865 et au début de 1866.

### 305 — BAR-LE-DUC



Préfecture de 16.000 habitants. Centre plutôt agricole que commercial, du moins à l'époque, et, de plus, handicapée par la proximité de Nancy et de Chaumont qui se taillaient la part du lion dans leurs attributions, l'activité de ce bureau semble avoir été très réduite.

Située sur la grande ligne Paris-Strasbourg, cette station ne comportait pas, en 1864, d'embranchements directs, celui prenant à Nançois-le-Petit, à une dizaine de kilomètres plus à l'Est, en allant à Épinal par Neufchâteau, ayant été construit quelques années plus tard en même temps que celui de Lérouville à Verdun.

Néanmoins, on y créa un Bureau de Passe, sans doute en vue des lignes indiquées ci-dessus et des autres sur Triaucourt, Sainte-Menehould, Haironville et Saint-Dizier qui se trouvaient seulement en construction à cette époque ou même n'étaient encore qu'à l'état de projet.

Bien qu'il me fût signalé une lettre d'octobre 1864, que je n'ai pu contrôler, j'ai de bonnes raisons, d'après les recherches, pour déterminer son activité à

partir de 1867, après la mise en service de certaines lignes indiquées plus haut.

*Type des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Juillet 1867 à juillet 1878.

*Cachets annulant le timbre.* — Ils sont tout à fait exceptionnels.

506 — BLOIS



Préfecture de 25.000 habitants, centre touristique très fréquenté sur la Loire, sur la grande ligne Paris-Bordeaux, Blois ne constitue pas, même de nos jours, un nœud ferroviaire bien important malgré ses embranchements d'un côté sur Vendôme et de l'autre sur Romorantin. Or, en 1864, cette qualification n'était pas applicable puisque ces deux lignes ont été mises en service beaucoup plus tard, la première en 1881 et la seconde en 1883. Pas d'empiètement direct, non plus, sur son service, le plus proche Bureau de Passe étant Vierzon, distant de 65 kilomètres. Pourquoi donc l'Administration des Postes avait-elle jugé utile de doter cette localité d'un Bureau de Passe en 1864 ? Le seul motif plausible serait de collecter, aux fins de transit, les correspondances des localités plus ou moins éloignées de la ligne d'Orléans à Tours. Mais cette supposition est encore loin d'expliquer la grande rareté des cachets de Blois qui se confirme par le résultat minime des recherches menées cependant par un noyau de philatélistes bien placés pour prospecter les archives régionales privées alors que les officielles, y compris celles de la Direction Départementale, ont été détruites en 1940.

Si décevantes qu'aient été les maigres données obtenues, elles m'ont néanmoins permis d'apprendre qu'une grande partie des courriers transportés sur la ligne échouait au service des Ambulants lors de leur réception aux stations correspondantes. C'est

ainsi que, sur une quinzaine de plis provenant d'un même départ et pour la même destination, un seul comportait le cachet de Passe de Blois, tous les autres ayant reçu le cachet ordinaire au type 15.

*Type des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Août 1864 à juillet 1872.

691 — CAEN



A



C

Préfecture de 60.000 habitants environ, située sur la grande ligne Paris-Cherbourg et comportant déjà, lors de sa création, deux embranchements, l'un sur Ouistreham, l'autre beaucoup plus complexe sur Mayenne, Laval, Falaise, Argentan, Alençon et Le Mans, son Bureau de Passe augmente encore d'importance avec la ligne allant à Trouville.

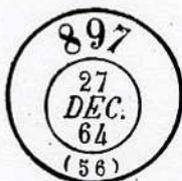
De ce fait, et bien que flanqué à l'Est de deux autres Bureaux de Passe, Lisieux et Rouen, et de trois au Sud, Rennes, Laval et Le Mans, celui de Caen manifeste une certaine activité, déjà sensiblement supérieure à celle des trois que nous venons d'examiner.

*Types des cachets.* — Types A et C. Mon attention s'était portée sur un cachet d'avril 1875 dont les chiffres plus déliés que ceux du type A incitaient à croire à un type B mais, après un examen comparatif avec des exemples certains d'autres bureaux, il a fallu conclure qu'il s'agissait d'un cachet normal A neuf ou nettoyé et sans bavures, ce qui est d'ailleurs confirmé par sa date un peu prématurée pour un type B.

*Dates extrêmes.* — Août 1864 à septembre 1881.

*Cachets annulant le timbre.* — Ils sont tout à fait exceptionnels.

## 897 — LA CHARITÉ



Ville de 5.000 habitants environ, n'ayant jamais eu le moindre embranchement. Les seuls titres postal et ferroviaire de cette localité se limitent à sa situation sur la grande ligne Paris-Lyon par Nevers et Moulins.

Si l'on s'en rapporte à la documentation existante, l'histoire de ce bureau est aussi courte que dénuée de faits saillants.

Ainsi que pour Blois, on ne s'explique guère le motif ayant pu déterminer l'Administration à y créer un Bureau de Passe, surtout aussi proche de Nevers constituant un nœud ferroviaire de certaine importance.

*Type des cachets.* — Exclusivement le type A. Ne peut-on pas supposer que la Boîte Gare de La Charité, cachet 897 B. G. ait remplacé, après 1872, le Bureau de Passe de cette localité en faisant l'office d'organe transit? (1).

*Dates extrêmes.* — Décembre 1864 à novembre 1872.

*Cachets annulant le timbre.* — Je n'ai contrôlé que trois exemplaires, un sur timbre détaché, et deux sur lettres, proportion assez élevée pour la faible quantité des plis rencontrés. Il est à remarquer que les deux exemplaires sur lettres ont été postés à La Charité.

(1) *Note de l'Éditeur.* M. G. Noël a, de son côté, émis la même supposition, voir le catalogue des Courriers-Convoyeurs, chapitre des Gares, page 118.

## 898 — CHARLEVILLE

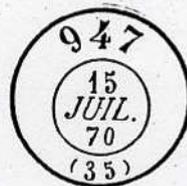
La ville ne compte que 20.000 habitants mais constitue avec Mézières et les localités avoisinantes une agglomération industrielle de plus de 100.000 âmes.

Gare commune dite Mézières-Charleville et dénomination également commune de chef-lieu de département.

A noter que si Charleville est dénommée *Gare* dans les documents ferroviaires, cette notification est généralement précédée de celle de Mézières, on dit la Gare de Mézières-Charleville. D'autre part, le nom de Charleville n'est pas même mentionné sur les anciennes cartes de chemins de fer d'un caractère privé, ni sur celles des manuels scolaires antérieurs à 1885.

Dans ces conditions, Charleville a-t-elle été dotée d'un Bureau de Passe indépendant de celui de Mézières? Il est permis de supposer le contraire tant qu'on n'aura pas retrouvé les traces de ce bureau soit par documents officiels soit par des plis comportant son cachet.

## 947 — CHATEAUROUX



Préfecture de 27.000 habitants située sur la grande ligne Paris-Agen, dotée dès 1864 d'un embranchement sur Tours, peu après d'un autre sur Gannat, puis sur La Châtre et Montluçon. Le bureau a dû avoir une activité supérieure à celle correspondant au nombre de pièces rencontrées jusqu'à présent; cette supposition paraît fondée en raison, d'abord, de sa situation et, ensuite, du petit nombre de plis retrouvés entre 1864 et 1869 et pourtant pendant ces années le trafic a dû être normal.

*Type des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Septembre 1864 à février 1875.

*Cachets de Passe multiples.* — J'ai relevé sur un pli de Prissac (Indre) à Tours le cachet de passe de Vierzon.

### 978 — CHAUMONT



Préfecture de 16.000 habitants, station importante de la grande ligne Paris-Belfort, pourvue de deux embranchements communiquant avec deux autres grandes artères, au Nord celle de Paris-Strasbourg et au Sud celle de Paris-Dijon, avec de nombreuses ramifications. Chaumont constitue, surtout depuis 1870, une plaque tournante très importante non seulement au point de vue ferroviaire et postal mais encore d'ordre stratégique.

*Type des cachets.* — Type A seulement, malgré les dates postérieures à 1877. Cependant, en raison de la date de cessation de service, en fin 1882, il est possible que les types B et C aient été utilisés.

*Dates extrêmes.* — Janvier 1865 à octobre 1882.

*Cachets annulant le timbre.* — Tant sur lettres que sur timbres détachés ils sont proportionnels à l'activité du bureau.

*Cachets de Passe multiples.* — Vu quelques lettres portant les cachets supplémentaires de Dijon et Vesoul. + 305 (Bar-le-Duc FM 197)

*Variétés.* — On connaît quelques rares exemplaires frappés en rouge au dos des lettres.

### 1897 — LAVAL



A



C

Préfecture de 28.000 habitants, située sur la grande ligne Paris-Brest, possédant deux embranchements, au Nord sur Flers et Caen, au Sud sur Angers, avec dédoublement par Segré. Le trafic de ce bureau

aurait sans doute été plus important s'il n'avait été partagé par trois autres bureaux peu éloignés, Rennes et Le Mans sur la même latitude et Angers au Sud.

*Types des cachets.* — Généralement type A. J'ai pourtant contrôlé un exemplaire au type C en date du 5 juin 1881, mais en raison de la date de fermeture du bureau on devrait pouvoir en trouver d'autres.

*Dates extrêmes.* — Décembre 1864 à juin 1881.

*Cachets annulant le timbre.* — Quelques exemplaires connus.

*Variétés.* — Une petite variété relevée en type A : sur quelques cachets le chiffre 7 n'est pas en alignement des autres et touche presque le cercle intérieur. Je signalerai aussi quelques cachets frappés en rouge.

### 2056 — LISIEUX



Sous-préfecture de 15.000 habitants, située sur la grande ligne Paris-Cherbourg; cette localité ne possédait, lors de la création de son Bureau de Passe, que deux courtes bifurcations, au Nord sur Pont-Lévêque, Trouville et Honfleur, au Sud, jusqu'à Orbec seulement, le tronçon rejoignant l'autre grande ligne Paris-Nantes par Mortagne, n'ayant été construit qu'une dizaine d'années plus tard. Du fait de ce nœud ferroviaire d'une importance restreinte et handicapé par ceux de Caen et de Rouen, ce bureau ne pouvait avoir une bien grande activité. Il rentre dans la catégorie de ceux à trafic restreint.

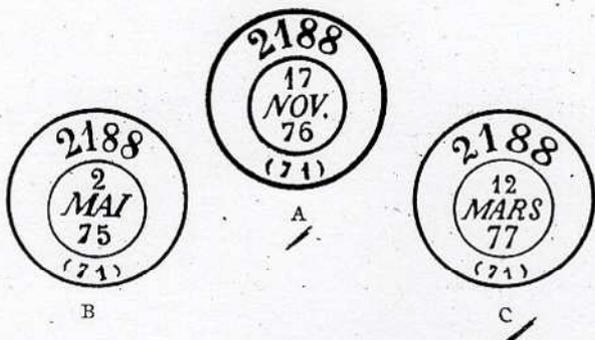
*Type des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Mars 1865 à février 1877.

*Cachets annulant le timbre.* — J'ai rencontré quelques rares exemplaires, surtout sur lettres.

*Variétés.* — Je signalerai des cachets frappés en rouge non seulement au dos des plis, mais aussi annulant le timbre tant détaché que sur lettre; ces pièces sont très rares.

### 2188 — LE MANS



Préfecture de 90.000 habitants environ, sur la grande ligne Paris-Brest et comportant, dès 1864, des embranchements rejoignant au Sud, à Tours et à Angers, la ligne Paris-Nantes, et au Nord, la ligne Paris-Cherbourg. Constitue un nœud ferroviaire et postal de premier ordre; son bureau doit donc être classé dans la catégorie de ceux à grand trafic.

*Types des cachets.* — Le Mans est un des rares bureaux chez lesquels on a pu déterminer l'emploi des trois types, le type A d'août 1864 à novembre 1876, le type B de décembre 1874 à juin 1876 et le type C de mars 1877 à avril 1878. Les types A et B ont donc été utilisés ensemble durant quelques mois pour faire place ensuite au seul type C.

*Dates extrêmes.* — Août 1864 à avril 1878.

*Cachets annulant le timbre.* — La fréquence semble proportionnelle à l'activité du bureau.

*Variétés.* — On connaît le type A frappé en rouge au dos de la lettre et sur timbres détachés. Par ailleurs j'ai rencontré sur plusieurs exemplaires de 1872 et 1873 le chiffre 1 écourté par le bas.

tère international, Calais-Bâle et Paris-Namur, comprenant, en outre, deux embranchements rejoignant à Châlons-sur-Marne et à Lérouville une autre grande ligne Paris-Strasbourg, la gare de Mézières constitue un nœud ferroviaire de premier ordre pouvant être comparé à celui de Dijon. Aussi ai-je été bien déçu de constater que le mouvement de son Bureau de Passe était bien loin d'avoir atteint l'ampleur de celui de la grande cité bourguignonne, du moins si l'on s'en réfère à la faible quantité des plis retrouvés, surprise justifiée d'ailleurs par l'absence de tout autre Bureau de Passe dans cette partie du Nord-Est, Nancy et Bar-le-Duc étant distants de plus de 200 kilomètres.

*Type des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Octobre 1867 à janvier 1879.

*Cachets annulant le timbre.* — Il m'a été signalé quelques pièces sur timbres détachés.

### 2435 — MONTBÉLIARD

Sous-préfecture de 13.000 habitants. Centre industriel qui s'est développé principalement depuis la guerre de 1870.

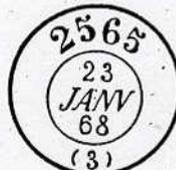
Située sur la ligne Belfort-Lyon par Besançon la gare ne possédait, en 1864, qu'un embranchement minuscule allant à Murvillars et bien plus tard un autre, également très modeste, sur Saint-Hippolyte. Son caractère ferroviaire peu important à l'époque, surtout en matière de transit, ne justifiait guère l'installation d'un Bureau de Passe. Sans doute ces raisons ne sont-elles pas suffisantes pour nier l'existence du bureau, mais il est permis de rester sceptique jusqu'à preuve du contraire.

### 2351 — MÉZIÈRES



Préfecture de 10.000 habitants mais constituant avec Charleville et leurs environs immédiats une agglomération industrielle de plus de 100.000 âmes. Située au carrefour de deux grandes lignes de carac-

### 2565 — MOULINS



Préfecture de 25.000 habitants environ, sur la grande ligne Paris-Lyon, comportant deux embranchements, l'un à l'Ouest vers Montluçon et Guéret avec, par la suite, bifurcation sur Châteauroux,

l'autre à l'Est, rejoignant la grande ligne de l'ancien réseau P. L. M. en plusieurs points, Chagny, Châlon-sur-Saône et Mâcon. Sa situation et son importance comme nœud ferroviaire pourraient être comparées à celles de Nevers distante seulement de 50 kilomètres. Ces deux bureaux devaient se partager le transit des correspondances empruntant les lignes ci-dessus.

Grâce à l'obligeance d'un correspondant de la région, j'ai pu examiner un certain nombre de plis comportant le cachet de Passe de Moulins et me rendre compte de son activité et de ses particularités qui permettent de le situer dans la catégorie des bureaux à grand trafic.

*Type des cachets.* — Type A exclusivement.

*Dates extrêmes.* — Juin 1864 à décembre 1878.

*Cachets annulant le timbre.* — Je n'en ai pas rencontré moi-même mais quelques-uns m'ont été signalés de bonne source.

*Cachets de Passe multiples.* — J'ai vu une lettre où le cachet de Moulins est accompagné de celui de Chaumont.

*Variétés.* — En dehors d'un cachet semblant porter les numéros 2665 et provenant certainement d'une mauvaise frappe, les archives compulsées m'ont permis de relever une erreur répétée de millésime pendant une quinzaine de jours :

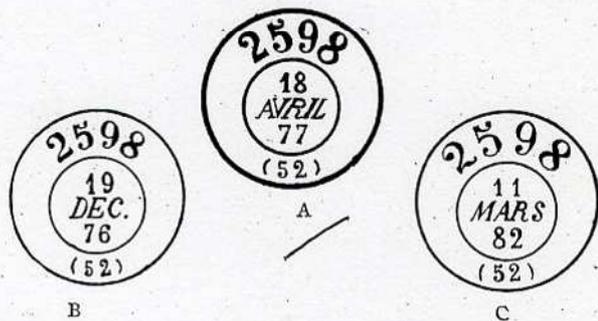
Clermont à Riom.	4/6/69,	date du cachet de passe	4/6/68
Cusset à Lyon . .	8/6/69,	—	8/6/68
Lyon à Gannat . .	16/6/69,	—	16/6/68
Clermont à Gannat	17/6/69,	—	17/6/68

Cette erreur provient évidemment d'une inadvertance de la part du postier.

## 2598 — NANCY

Déjà avant 1870, en raison de sa situation prépondérante sur la grande ligne Paris-Strasbourg avec ses embranchements sur Épinal (1857), sur Metz (1862), sur Lunéville et Saint-Dié (1864) et ses relations générales avec le réseau d'Alsace et de Lorraine, Nancy constituait un nœud ferroviaire de certaine importance. Si cette importance est restée stationnaire durant quelques années après la perte de deux de nos plus belles provinces, le fait, par lui-même, a valu à la Capitale de la Lorraine un développement considérable tant au point de vue industriel que

commercial, en augmentant très sensiblement sa population qui atteint actuellement 125.000 habitants. Enfin, les branchements mis en service quelques années plus tard sur Montmédy, Mézières et au delà, ainsi que sur Mirecourt et Chalindrey, mettant ainsi Nancy en communication terrestre d'une part avec le Nord et la Belgique, d'autre part avec la ligne Belfort-Paris et le réseau P. L. M. ont développé encore ses activités ferroviaire et postale.



Grâce au concours particulièrement dévoué de mes collègues du Club Philatélique Lorrain auxquels je réitère ici mes sincères remerciements, il m'a été possible d'examiner une notable quantité de plis comportant les cachets de Passe de notre cité et de déterminer les différentes phases de l'activité de son bureau, du moins d'une façon aussi satisfaisante que possible en raison de la destruction d'importantes archives officielles et privées au cours de l'occupation durant les trois dernières guerres. De ce fait, il est possible que cette activité ait été encore plus importante que celle déterminée par ces investigations.

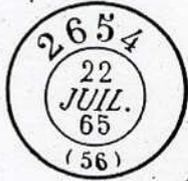
*Types des cachets.* — Le bureau de Nancy a utilisé les trois types, le type A de novembre 1864 à novembre 1877, le type B dont on ne connaît qu'un exemplaire en date du 19 décembre 1876 et le type C d'avril 1877 à décembre 1882. Les types A et C ont donc été utilisés ensemble pendant quelques mois.

*Dates extrêmes.* — Novembre 1864 à décembre 1882. Il est à noter que cette dernière date constitue la plus récente de celles relevées jusqu'ici pour les Bureaux de Passe.

*Cachets annulant le timbre.* — Personnellement, je n'ai rencontré qu'un exemplaire en date du 23 juillet 1867 mais il m'en a été signalé quelques autres aussi bien sur timbres détachés que sur lettres.

*Cachets de Passe multiples.* — Vu des lettres portant les cachets supplémentaires de Chaumont, Dijon ou Vesoul.

2654 — NEVERS



Préfecture de 33.000 habitants, sur la grande ligne du centre Paris-Lyon. Plusieurs embranchements, l'un à l'Ouest rejoignant par Bourges et Vierzon la ligne principale de l'ancien réseau P. O., les autres à l'Est, vers la grande ligne P. L. M. par Clamecy, Auxerre et Chagny et, par la suite, Mâcon avec de nombreuses bifurcations d'un ordre secondaire. Cet ensemble montre l'importance de son nœud ferroviaire pouvant être comparée à celle de Moulins. Il semble en être de même de leurs Bureaux de Passe respectifs bien que, jusqu'à présent, on ait rencontré moins de cachets de Nevers.

*Type des cachets.* — Type A exclusivement malgré une activité tardive, mai 1881, période propice à l'emploi du type C. Les frappes du cachet de passe au recto semblent plus fréquentes pour ce bureau que pour les autres.

*Dates extrêmes.* — Juillet 1864 à mai 1881.

*Cachets annulant le timbre.* — Il m'a été signalé quelques pièces sur lettres et sur timbres détachés.

*Variétés.* — On m'a parlé d'un cachet semblant porter le n° 2554, cette anomalie provient certainement d'une mauvaise frappe.

La gare ne possédait qu'un seul embranchement au Nord sur Angers, par Bressuire et Cholet, celui allant à Saumur par Parthenay et Montreuil-Bellay ayant été créé plus tard tandis que ceux vers le Sud sur Saint-Jean-d'Angély, joignant à Cognac la ligne Angoulême-Rochefort, et sur Ruffec par Melle étaient simplement projetés à cette époque. De ce fait, certaines correspondances en provenance du Midi devaient faire un détour par Poitiers où elles étaient transitées.

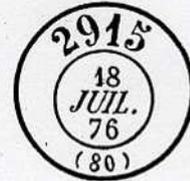
*Type des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Janvier 1865 à novembre 1876.

*Cachets annulant le timbre.* — Très peu communs.

*Cachets de Passe multiples.* — J'ai rencontré un pli de Decazeville à Oulmes (Deux-Sèvres) comportant le cachet de Passe de Poitiers.

2915 — POITIERS



Préfecture de 45.000 habitants environ, assez peu industrielle, par contre dotée d'un évêché et de plusieurs régiments, siège d'une Cour d'Appel et d'une Université renommée. Excellente région agricole; la ville présente une activité commerciale en rapport avec l'importance de la population.

Occupant une situation prépondérante sur la grande ligne Paris-Bordeaux, pourvue déjà avant 1870, de plusieurs branchements, au Nord sur Angers, à l'Ouest sur Niort et La Rochelle, par la suite à l'Est, rejoignant, près de Saint-Sulpice-Laurière, l'autre grande ligne Paris-Toulouse, sa gare constituait déjà, à cette époque, un nœud ferroviaire et postal d'une grande importance. Cependant l'activité de son Bureau de Passe ne semble pas avoir eu l'ampleur que l'on pouvait prévoir, du moins si l'on s'en réfère au résultat de mes recherches.

2660 — NIORT



Préfecture de 27.000 habitants environ, sur la ligne Poitiers-La Rochelle, dans un centre agricole mais bien connu par son industrie de la peausserie. En 1864,

Certains acheminements ayant effectué un détour plus ou moins considérable pour être transités à Poitiers ne sont pas, comme on pourrait le supposer, d'un caractère fantaisiste. Ils étaient rendus nécessaires par l'absence de lignes directes qui, à l'époque, se trouvaient encore en cours de constructions, voire seulement à l'état de projet.

*Type des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Août 1864 à août 1876.

*Cachets de Passe multiples.* — A signaler le cachet de Passe Niort déjà signalé pour ce précédent bureau.

### 3219 — ROUEN



Préfecture de 125.000 habitants, soit la plus importante localité comme siège d'un Bureau de Passe. Grâce à sa situation géographique constitue un milieu très éclectique puisqu'à la fois maritime, industriel, commercial, agricole et universitaire.

Au point de vue ferroviaire, sa prépondérance n'est pas moindre puisque située sur la grande ligne Paris-Le Havre, avec ses embranchements, au Nord sur Amiens et bifurcation sur Dieppe, Beauvais et Creil rejoignant la ligne Paris-Lille, à l'Ouest sur Évreux en communication directe avec la ligne Paris-Cherbourg. Par la suite, de nombreuses ramifications sont venues augmenter encore l'ancien réseau de l'Ouest.

On pourrait déduire que l'importance de son Bureau de Passe créé dans le deuxième semestre de 1864 est en rapport avec ces différents facteurs. Or, tel ne semble pas être le cas. Le fait est-il dû à une cessation prématurée de l'activité de ce Bureau de Passe, le service des transits étant assuré par les Ambulants? Cependant nombre d'autres Bureaux de Passe ont été maintenus au delà de 1880. Ou bien les résultats peu concluants obtenus sont-ils dus tout simplement, comme dans d'autres cas, à la destruction de nombreuses et importantes archives durant les guerres? C'est possible mais non certain.

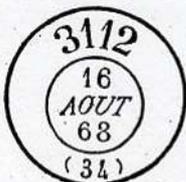
Citons un beau cas d'acheminement, celui d'une lettre par ballon monté, départ de Paris le 23 novembre 1870, atterrissage à Étretat, cachet de Passe Rouen 23 novembre 1870, arrivée à Uzerche (Corrèze) le 25 novembre 1870.

*Type des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Décembre 1864 à décembre 1876.

*Cachets annulant le timbre.* — On en rencontre quelques-uns et je citerai notamment deux lettres parties de Rouen même.

### 3112 — RENNES



A



B

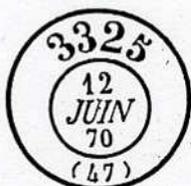
Cette préfecture de 90.000 habitants, ancienne capitale de la Bretagne, dans une région à la fois industrielle et agricole, est restée la plus grande ville de cette province.

Située sur la grande ligne Paris-Brest, au point de la transversale Saint-Malo-Nantes, avec bifurcation, d'une part sur Quimper et de l'autre sur Saint-Nazaire, sa situation ferroviaire était, déjà avant 1870, d'une certaine importance. Elle s'est affirmée ensuite par la construction d'une deuxième ligne Rennes-Nantes par Châteaubriant et de quelques ramifications secondaires.

*Types des cachets.* — En général le type A, mais j'ai eu la bonne fortune de relever un pli d'octobre 1876 avec un 15 c. au type Sage oblitéré gare de Rennes et comportant un cachet au type B. Cependant, en raison de la durée de l'exercice se prolongeant jusqu'en mai 1881, tel exemplaire ne devrait pas être unique alors qu'on est en droit de supposer que le type C a pu exister également.

*Dates extrêmes.* — Juillet 1865 à mai 1881.

### 3325 — SAUMUR



Sous-Préfecture de 18.000 habitants environ, sur la Loire, de renommée mondiale pour ses vins ainsi que pour ses cultures de graines potagères et fourragères. Sa gare, sur la ligne de Tours à Nantes, ne comportait, en 1864, qu'un seul embranchement avec bifurcations sur Poitiers et Angers ; puis, beaucoup plus tard, une autre ligne communiquant par de nombreuses bifurcations avec les grandes artères Paris-Brest et Paris-Tours. Ce retard dans le développement de ces voies de communication, joint à la courte existence de ce bureau, explique sans doute une activité limitée non seulement comme étendue mais aussi comme importance. De même que les cachets de Passe de Saint-Brieuc, Blois, La-Charité et Bar-le-Duc, ceux de Saumur peuvent être considérés comme peu communs.

*Type des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Décembre 1864 à août 1872.

*Cachets de Passe multiples.* — Vu une lettre avec le cachet supplémentaire de Saint-Brieuc.

### 3533 — SAINT-BRIEUC



Préfecture de 30.000 habitants environ, port sur la Manche, station importante sur la grande ligne Paris-Brest mais ne comportant qu'un seul embranchement par Loudéac et Pontivy, rejoignant à Auray la ligne Nantes-Quimper et Brest. C'est la seule ligne desservant le centre de la Bretagne du Nord au Sud.

Malgré cela, l'activité de ce bureau semble avoir

été très restreinte si l'on s'en rapporte toujours à la quantité vraiment faible d'exemplaires rencontrés jusqu'à présent et dont je n'ai contrôlé que quatre pièces.

*Types des cachets.* — Exclusivement le type A.

*Dates extrêmes.* — Octobre 1870 à octobre 1874. Il est assez difficile de s'expliquer le motif d'une durée aussi courte que de nouvelles trouvailles peuvent d'ailleurs modifier.

*Cachets de Passe multiples.* — Je rappellerai simplement le cas du bureau de Saumur.

### 4169 — VESOUL



A

Préfecture de 14.000 habitants, centre industriel assez important, constructions mécaniques et broderies, sur la grande ligne Paris-Belfort; sa gare possède un embranchement sur Lyon par Besançon et Lons-le-Saulnier, la mettant ainsi en relation directe avec l'ancien réseau P. L. M. Puis, à quelques kilomètres à l'Est, un autre rejoignant à Chalon-sur-Saône la grande ligne de ce même réseau tandis que la bifurcation à Port-d'Atelier la met, au Nord, en communication avec la grande artère Paris-Strasbourg. Sa situation ferroviaire est donc prépondérante.

Je signalerai un pli curieux affranchi avec un timbre de 20 c., dit d'Alsace-Lorraine oblitéré FELDPOST N° 20 (Toul) du 16 février 1871, à destination de La Forgette par Plombières (Vosges), de passage à Épinal, par cachet de guerre du 16 février, et à Plombières le 8 mars; le destinataire n'ayant pas été joint, le pli repart à Bains-les-Bains en passant à Xertigny le 29 mars et ensuite à Vesoul où il reçoit le cachet de Passe en date du 3 avril.

*Types des cachets.* — En général le type A. Pourtant j'ai eu entre les mains un exemplaire au type C nettement caractérisé en date du 15 mars 1882. Je n'ai malheureusement pas eu la possibilité d'en

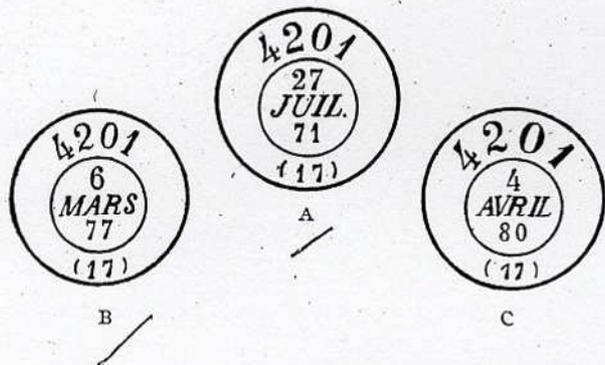
faire prendre un dessin et je regrette de ne pouvoir présenter le cliché. En raison de la durée particulièrement prolongée de ce bureau, cet exemplaire ne doit pas être unique.

*Dates extrêmes.* — Décembre 1864 à mars 1882. Malgré toutes les recherches, je n'ai rencontré qu'un pli entre juin 1868 et juin 1872. Ceci démontrerait que les relations postales durant cette période et dans cette région devaient être bien peu actives, indépendamment du fait de guerre.

*Cachets de Passe multiples.* — Les cas semblent plus fréquents que pour les autres bureaux, on rencontre des plis avec cachets supplémentaires de Chaumont, Dijon et Nancy, isolés ou conjugués.

---

#### 4201 — VIERZON



Ville de 13.000 habitants environ, mais qui avec ses trois communes voisines, Vierzon-Forges, Vierzon-Village et Vierzon-Bourgneuf, constitue une agglomération de plus du double, bien connue par son industrie de matériel agricole.

Sur la grande ligne Paris-Toulouse, ses deux em-

branchements sur Tours et sur Nevers mettaient, dès 1865, sa gare en communication directe avec les deux autres grandes artères Paris-Bordeaux et Paris-Lyon par Nevers tandis qu'une bifurcation la reliait à Montluçon et à Clermont-Ferrand; cet ensemble constituait une situation ferroviaire prépondérante. Il ne pouvait en être autrement en matière de transit postal, d'où une grande activité de son Bureau de Passe, qui se classe en deuxième position de suite après Dijon.

*Types des cachets.* — Types A, B et C. On les rencontre assez facilement. J'ai relevé les dates suivantes: type A de juillet 1865 à mai 1878; type B de juin 1875 à avril 1878 et type C en avril et mai 1880. Ces dates n'ont évidemment aucun caractère absolu et pourront se trouver modifiées à la suite de nouvelles découvertes. Ainsi que dans le cachet au type C de Dijon, Le Mans et Nancy, la base du chiffre 2 est ondulée.

*Dates extrêmes.* — Juillet 1865 à mai 1880.

*Cachets annulant le timbre.* — Environ les deux tiers des lettres comportant cette particularité ont été postées à Vierzon même, ce qui vient à l'appui d'une hypothèse développée précédemment. Le troisième tiers est représenté par des plis de provenances diverses à destination de Vierzon et dont les timbres ont été oblitérés à l'arrivée par le cachet de Passe au type A de ce bureau. J'ai rencontré également le type B annulant le timbre mais sur timbre détaché seulement.

*Cachets de Passe multiples.* — J'ai relevé une lettre avec le cachet de Passe supplémentaire de Château-roux et une autre avec le cachet de Passe supplémentaire de Moulins.

*Variétés.* — J'ai pu observer, en mars 1871, plusieurs cachets au type A dont le chiffre 4 est un peu plus large que dans le type normal, cette particularité demande à être confirmée.

CET OUVRAGE A ÉTÉ ACHÉVÉ D'IMPRIMER  
LE NEUF SEPTEMBRE MIL NEUF CENT CINQUANTE-  
QUATRE SUR LES PRESSES  
DE L'IMPRIMERIE ALENÇONNAISE



MAISON POULET-MALASSIS, ALENÇON (ORNE) FRANCE  
BERNARD GRISARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL